

## CHAPITRE 3 : LES INSTANCES ANTISECTES

*« Chacun est propriétaire de son corps,  
lieu inestimable... Si une loi supprimait ce  
droit, aucune liberté n'existerait plus ! »*

Pr R. PIEDELIÈVRE

(ex-Président de l'Ordre des Médecins).

*Gazette de la Santé publique*, juillet 1951

Il est regrettable que tous les présidents de l'Ordre n'aient pas la sagesse du Pr Piedelièvre ; ils verraient alors à quel asservissement, à l'opposé des principes énoncés dans le code de déontologie, le partenariat entre l'Ordre et la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) réduit médecins et patients. La Miviludes voudrait faire croire le contraire : s'élevant vertueusement contre les atteintes aux « droits fondamentaux » et au « libre arbitre » des personnes<sup>1</sup>, elle travaille, comme les autres instances gouvernementales qui l'ont précédée (Observatoire interministériel sur les sectes, 1996-1998, et Mils<sup>2</sup>, 1998-2002), « en étroite collaboration » avec l'Ordre pour repérer les médecins « déviants »<sup>3</sup> et les pratiques charlatanesques susceptibles d'être liées à l'activité de sectes et de mettre en danger de potentiels adeptes. Mais le radicalisme proche de l'obsession dont elle fait preuve dans cette chasse aux sectes inquiète. Car s'il n'est pas question de remettre en cause l'existence des sectes, ni celle des charlatans ou de leurs victimes, on constate que c'est tout ce qui s'écarte un peu de la médecine « conventionnelle », celle

---

1 Site de la Miviludes, « Qu'est-ce qu'une dérive sectaire ? »

2 Mission interministérielle de lutte contre les sectes

3 « Dérives thérapeutiques, du phénomène de mode aux sectes », Arlette Chabrol, dossier du *Bulletin de l'Ordre des Médecins*, avril 2008 – [www.afsifrance.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=87:les-institutionnels-ordre-des-medecins](http://www.afsifrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=87:les-institutionnels-ordre-des-medecins)

des protocoles, des traitements « validés » et des médicaments industriels « autorisés », qui suscite la méfiance du duo Ordre/Miviludes, et constitue l'objet de sa traque. De ce point de vue, les deux institutions sont mal placées pour parler de défense du libre arbitre !

### Une influence tentaculaire

Comme l'indique son nom de « mission interministérielle », la Miviludes travaille en lien avec « tous les ministères concernés par la politique publique de lutte contre les dérives sectaires »<sup>4</sup> : Intérieur, Justice, Économie et Finances, Affaires étrangères, Éducation nationale et Santé, qui mettent à sa disposition des conseillers pour la constitution d'une équipe interdisciplinaire. Pour favoriser l'échange d'information et coordonner les actions anti-sectes dans le champ de la santé, où les dérives sectaires sont selon elle en nette progression, la Miviludes a également conclu des « partenariats »<sup>5</sup> avec diverses administrations gouvernementales ou indépendantes, dont la Direction générale de la santé (DGS), la Haute autorité de santé (HAS) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Le même partenariat la lie à l'Ordre des médecins ainsi qu'aux autres ordres professionnels du secteur de la santé, et elle possède depuis quelques années des correspondants « dérives sectaires », chargés entre autres de recueillir les signalements, au sein des Conseils départementaux de l'Ordre des médecins, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, ainsi que des Agences régionales de santé.

La Miviludes exerce donc son pouvoir à tout les niveaux de l'État, ce qui pourrait être un bien si sa mission première était réellement la défense de nos droits fondamentaux, de notre liberté de pensée, du droit de chacun à disposer de soi. Si, dans le domaine de la santé, elle se contentait de faire la chasse aux escrocs avérés plutôt que de se livrer à un dénigrement systématique et mal

---

4 Site de la Miviludes, « Organisation »

5 Site de la Miviludes, « Nos partenaires »

étayé des médecines alternatives, son action pourrait être utile. Or, une grande partie de ses efforts semblent consacrés à établir, bien qu'elle s'en défende, l'amalgame entre ce qu'elle nomme les « dérives thérapeutiques » (soit toutes les médecines « non conventionnelles ») et les « dérives sectaires ». Dans cette grande entreprise de désinformation, elle avance main dans la main avec l'Ordre des médecins, usant d'une rhétorique de propagande relayée par les pouvoirs publics et les médias qui se laissent souvent prendre au piège.

Cible principale des instances anti-sectes :

les médecines « non conventionnelles »

La création de la Mils en 1998, remplacée par la Miviludes en 2002, va de pair avec la généralisation de l'intérêt pour les médecines alternatives et l'automédication, facilitée par le développement d'Internet. La mission anti-secte a toujours eu un œil sur le champ de la santé. En 1999, déjà, on pouvait lire dans le Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les sectes et l'argent<sup>6</sup> : *[...] d'autres sectes ont investi les domaines pharmaceutique et médico-social, le plus souvent en liaison avec la mouvance guérisseuse. Leurs cibles privilégiées sont les soins aux toxicomanes, les formations aux médecines nouvelles et les séminaires de guérison. Elles contrôlent également des laboratoires qui fabriquent des produits médicamenteux parallèles, généralement présentés comme des compléments nutritionnels.*

La méfiance était déjà de rigueur. En 2003, dans le cadre de la 56<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS abordait le sujet des médecines parallèles de manière beaucoup plus positive<sup>7</sup>, constatant le bénéfice indubitable de certaines

---

6 « Les Sectes et l'argent », rapport parlementaire n°1687, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 juin 1999, président M. Jacques Guyard, rapporteur M. Jean-Pierre BRARD, consultable en ligne à l'adresse : [www.assemblee-nationale.fr/dossiers/sectes/sommaire.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/sectes/sommaire.asp)

7 Organisation Mondiale de la Santé, 56e assemblée mondiale de la Santé, A56/18, Point 14.10 de l'ordre du jour provisoire, 31 mars 2003 : « Médecine traditionnelle », Rapport du Secrétariat, téléchargeable à l'adresse : [www.who.int/gb/archive/pdf\\_files/WHA56/fa5618.pdf](http://www.who.int/gb/archive/pdf_files/WHA56/fa5618.pdf)

d'entre elles et insistant sur la nécessité de préserver les savoirs et de favoriser les échanges entre médecins et tradipraticiens. Le rapport du secrétariat donne quelques chiffres permettant d'apprécier l'affection grandissante, à l'époque, du public occidental pour ces médecines : « le pourcentage de la population ayant eu recours à ces médecines au moins une fois est de 48 % en Australie, 31 % en Belgique, 70 % au Canada, 49 % en France et 42 % aux États-Unis d'Amérique ».

En 2008, la Direction générale de la santé estimait « qu'entre 30 et 50 % de la population [faisait] régulièrement appel à ces méthodes. Pour le plus grand nombre, il est vrai, en complément, et non pas comme une alternative pure et dure à la médecine officielle. »<sup>8</sup> Cette année-là, la Miviludes commence à donner une place plus importante au « risque santé », auquel elle consacre toute une partie de son Rapport d'activité, s'intéressant au « dévoiement des pratiques psychothérapeutiques ». En 2009, elle traque les théories sectaires dans le domaine de la nutrition et, en 2010, inquiète de la « prolifération » des médecines non conventionnelles, elle étudie l'influence des « gourous thérapeutiques » sur les malades du cancer et les offres de formation pour apprendre ces techniques.

De plus en plus, dans le discours de la Miviludes, les médecines non conventionnelles sont présentées comme de dangereuses dérives formant une menace multiple et insidieuse face à laquelle il faut toujours être sur ses gardes. Il faut chercher des théories sectaires dans toutes les « promesses et recettes de guérison, de bien-être et de développement personnel » : elles en cachent sûrement, semble nous dire la Miviludes, et, quoi qu'il en soit, elles comportent un risque. « C'est dans cette zone-là, confirme le Dr Daniel Grunwald, représentant de l'Ordre au sein du conseil d'orientation de la Miviludes, que l'on trouve la plupart des activités “médicales” déviantes, pratiquées le plus

---

<sup>8</sup>« Dérives thérapeutiques, du phénomène de mode aux sectes », Arlette Chabrol, dossier du *Bulletin de l'Ordre des Médecins*, avril 2008 – [www.afsifrance.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=87:les-institutionnels-ordre-des-medecins](http://www.afsifrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=87:les-institutionnels-ordre-des-medecins)

souvent par des thérapeutes autoproclamés ou arguant de diplômes non validés, voire confidentiels.»<sup>9</sup> Et ces activités sont innombrables ! Le site de la Miviludes nous donne quelques chiffres (dont la source n'est pas citée) pour illustrer cette terrifiante explosion :

*Aujourd'hui :*

- *4 français sur 10 ont recours aux médecines dites alternatives, dont 60 % parmi les malades du cancer,*
- *il existe plus de 400 pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique*
- *on dénombre 1 800 structures d'enseignement ou de formation « à risques » dans le domaine de la santé,*
- *4 000 « psychothérapeutes » autoproclamés n'ont suivi aucune formation et ne sont inscrits sur aucun registre.*
- *on évalue à près de 200 le nombre de « bio-décodeurs », à plus de 800 le nombre de kinésologues, à environ 3 000 le nombre de médecins qui seraient en lien avec la mouvance sectaire.*

*[...] À ce jour, les dérives sectaires dans le domaine de la santé représentent près de 25 % de l'ensemble des signalements reçus à la Miviludes.*<sup>10</sup>

Les « gourous thérapeutiques » et autres « charlatans » sont donc légion ; c'est du moins ce que la Miviludes veut nous laisser penser. Mais ses membres ont une fâcheuse tendance à gonfler leurs chiffres, quand ils ne formulent pas des estimations complètement imaginaires. C'est là l'un des ressorts d'une propagande qui vise à créer une psychose anti-sectes capable de décrédibiliser au passage les médecines alternatives. Georges Fenech, ancien président de la Miviludes (2008-2012), affirmait ainsi en 2010, dans la matinale de la radio Europe 1<sup>11</sup>, que 500 000 personnes, dont de nombreux enfants, étaient concernées directement par des dérives sectaires. Il avançait également le

---

<sup>9</sup> *Ibid*, p. 9

<sup>10</sup> Site de la Miviludes : S'informer > Où la déceler ? > Santé

<sup>11</sup> Europe 1 Matin : L'interview de 7 h 40, par M.-O. Fogiel, « Les psychogroupes, nouveau visage des sectes », émission diffusée sur Europe 1 le 7 avril 2010), retranscrite en partie et visible ici : [www.europe1.fr/France/Les-psychogroupes-nouveau-visage-des-sectes-171006/](http://www.europe1.fr/France/Les-psychogroupes-nouveau-visage-des-sectes-171006/)

chiffre de 80 000 enfants en danger dans les sectes en France, mais on sait qu'il n'a jamais pu trouver que 8 exemples de cas qualifiés de suspects (site CAPLC, CAP pour la Liberté de Conscience).

Par ailleurs, il allait jusqu'à parler d'infiltration des sectes au sein des ONG, évoquait l'existence d'un lobby puissant...<sup>12</sup> Fustigeant dans l'émission d'Europe 1 les thérapies non conventionnelles, la psychologie alternative, tout mode de vie non conventionnel « dans lesquels les groupes sectaires se sont engouffrés », il propose de lutter contre les infractions au titre de l'exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie. « Nous sommes là face à un phénomène, si on n'y prend pas garde, qui peut faire beaucoup de victimes », déclare-t-il.

Il faut savoir que la Miviludes est à l'origine de 900 procédures qui ont donné lieu à 8 actions en justice qui, pour finir, n'ont abouti qu'à une seule condamnation, une simple amende. On peut ainsi constater l'inanité de ses accusations et le gaspillage de l'argent que le gouvernement lui octroie. Malheureusement, les médias ne creusent pas le sujet et continuent d'accorder une confiance aveugle à la Mission anti-sectes et à ses représentants.

La guerre contre les médecines différentes – amalgame et propagande

« Tout ce qui est naturel peut cacher, en partie, des dérives sectaires » déclarait George Fenech dans la même émission d'Europe 1. Face à lui, un animateur tout entier acquis à sa cause, car qui pourrait imaginer que l'objectif principal de cet organisme officiel n'est pas la protection des citoyens ? De fait, en raison de son statut « interministériel », la Miviludes est considérée partout comme une autorité – les médias semblent admettre comme vrai tout ce qu'affirment ses représentants, qui peuvent donc tenir un discours truffé d'exagérations, d'approximations, voire d'inventions, sans que jamais qui que ce soit ne conteste leur bonne foi. (.....)

---

12 Itélé, « Ménard sans interdits », présenté par Robert Ménard, 15 juin 2011

Le Centre Slave pour la Loi et la Justice a publié les propos de l'évêque Konstantin Bendas, et le service de presse ROSKHVE du 18 Juin 2012, a titré sa publication : « Les antisectes créent le mythe qu'ils veulent combattre avec l'argent de l'État ». L'article (traduit par le CICNS) est édifiant :

« La rencontre avec le président de la Miviludes m'a laissé des sentiments plus qu'ambigus. [...] J'ai d'abord été stupéfié par le niveau de paranoïa et de protection du cabinet de M. Fenech. Le bâtiment de la Miviludes n'affichait aucune plaque indicative, mais il était muni d'un nombre impressionnant de caméras de surveillance. Nous avons été accueillis par des officiers de la gendarmerie équipés de gilets pare-balles et d'armes automatiques. Partout, à l'intérieur du bâtiment, des caméras de surveillance étaient installées, y compris dans le petit ascenseur, et un gendarme nous a escortés jusqu'au bureau du président. [...] J'ai sincèrement essayé de comprendre cette menace contre laquelle il a fallu mettre en place de tels moyens de protection et investir de telles sommes. Hélas, pendant notre conversation d'une heure et demie, je n'ai pas obtenu de réponse claire. Des formules fabriquées et sans fondement constitutionnel comme "menace sectaire" ou "dérives sectaires" ont été utilisées. À ma question directe de savoir ce que cela signifie vraiment, je n'ai pas reçu de réponse. [...] À mon avis, ces gens ont inventé une menace horrible et pour pouvoir lutter contre elle, ils reçoivent des sommes d'argent très importantes. Avec l'argent de l'État, celui des contribuables, la Miviludes cherche un chat noir dans une chambre noire, où il ne se trouve même pas. Fenech met à son crédit sa propre influence sur les structures et organisations antisectes dans d'autres pays, y compris en Russie. »

Enfin, après ce démenti cinglant, l'évêque Konstantin Bendas a conclu : « Lorsque cette rencontre a pris fin et que nous sommes sortis dans la rue, j'ai entendu le soupir de soulagement de la traductrice qui m'accompagnait. Je lui ai demandé ses impressions et cette personne laïque, sans lien avec le domaine religieux, m'a dit : "Je n'ai jamais fait partie d'une secte, mais si elles existent,

alors elles doivent vraiment ressembler à la Miviludes !” »(.....)

### Absence d'une tribune contradictoire dans les médias

Dans un long article<sup>13</sup> publié sur son site Internet en juin 2011, intitulé « [Les médias et la Miviludes : faillite d'un contre-pouvoir](#) », le CICNS (Centre d'information et de conseil sur les nouvelles spiritualités, qui effectue un travail de veille, d'analyse, de réflexion et de médiation dans le domaine de la liberté de conviction<sup>14</sup>), décrit et commente en détail l'accueil réservé par vingt médias (radio, TV, presse) au Rapport 2010 de la Miviludes. Le constat est le même partout ou presque :

*Les médias dans leur ensemble ont, comme d'habitude, déroulé un tapis rouge au président de la Miviludes, Georges Fenech, pour présenter son action antisectes, sans contradictoire dans le « meilleur » des cas, mais également en cautionnant fréquemment sans aucune neutralité ses propos.*

Le manque de distance critique et d'analyse est patent, et indigne de certains médias dont on attend, en raison de leur réputation, un minimum de réflexion journalistique. Lorsqu'un panel d'invités est présent, il est le plus souvent déséquilibré, incapable d'évoquer à lui seul tous les aspects du sujet et d'en donner une vision complète. Et, comme le fait remarquer l'auteur de l'article, même si les médias s'en tiennent à un simple compte-rendu du contenu du Rapport, ils prennent indirectement parti : « une dépêche apparemment neutre sur le contenu du rapport de la Miviludes, dans un contexte où tout contradictoire a été supprimé, n'est plus neutre, elle valide la pensée dominante ».

---

<sup>13</sup> [www.sectes-infos.net/Medias\\_MIVILUDES\\_2011.htm](http://www.sectes-infos.net/Medias_MIVILUDES_2011.htm)

<sup>14</sup> **Le CICNS se définit comme une assoiation** « indépendante de toute religion et de tout parti politique, représent[ant] tout citoyen soucieux de faire respecter de manière pacifique les principes d'une laïcité ouverte ainsi que les libertés fondamentales de pensée, de conscience et de religion conformément à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Source : [www.sectes-infos.net/CICNS.htm](http://www.sectes-infos.net/CICNS.htm)



Un double langage qui rassure et angoisse

La plupart du temps, les journalistes ne perçoivent pas le double langage de la Miviludes. Systématiquement, pourtant, dans ses textes ou par la voix de ses membres, la mission anti-sectes parvient, par une rhétorique habile, à imprimer sa volonté dans l'esprit du public tout en lui donnant l'impression d'œuvrer dans son intérêt. (.....)

La manipulation mentale qu'elle dénonce, la Miviludes est en fait la première à la mettre en œuvre. Son objectif : susciter la peur et la dépendance dans la population pour mieux la contrôler, et l'amener à lui livrer les médecins « rebelles ». On peut ainsi lire dans le Guide de santé de la Miviludes, paru en avril 2012, que « *Face à une méthode ou à une pratique non éprouvée scientifiquement impliquant un patient et dont la mise en œuvre risque d'entraîner une dérive sectaire, il est impératif de procéder à un signalement.* » Et pour être sûr de ne pas se tromper et de ne pas mettre en cause un innocent en procédant à ce signalement, on s'assurera que les trois critères d'identification des dérives sectaires sont bien réunis :

- la mise en œuvre de pressions ou de techniques ayant pour effet d'altérer le jugement ;
- un état de sujétion psychologique ou physique ;
- des résultats néfastes pour l'individu ou pour le corps social.<sup>15</sup>

Pourrait-on avoir des critères plus flous et plus subjectifs ?

Cela prêterait presque à rire si la Miviludes n'était pas un organisme aussi puissant, doté de fonds importants et de relais dans plusieurs ministères, et aussi étroitement lié à l'Ordre des médecins, ce qui augmente considérablement sa capacité de nuisance dans le domaine de la santé.

---

<sup>15</sup> Guide de santé de la Miviludes à destination des professionnels de santé, Fiche 4-3, « Quand et à qui signaler ? », avril 2012, p. 155. Téléchargeable sur le site de la Miviludes.

(.....)

L'attitude de l'Ordre

L'ordre soutient activement ce travail de sape des médecines alternatives :

(.....)

Tout ce dossier du Bulletin de l'Ordre est plus miviludien que la Miviludes dans sa manière d'entretenir l'amalgame entre médecines alternatives, dérives thérapeutiques et dérives sectaires, un parti-pris flagrant dès le titre et confirmé par les quelques lignes d'introduction qui suivent : « Lorsqu'on aborde la question des **“**médecines non conventionnelles**”** il n'est pas toujours facile de savoir quelles pratiques, quels thérapeutes et quels risques sont en cause. Parle-t-on de dérives sectaires, de dérives thérapeutiques, de pratique illégale de la médecine ? Le débat est ouvert... »<sup>16</sup>

(.....)la Miviludes et ses partenaires l'Unadfi et le CCMM (Centre contre les manipulations mentales), deux associations très largement subventionnées par l'État<sup>17</sup>, régulièrement entendues par le Sénat comme contributeurs à des enquêtes parlementaires, mais ébranlées il y a quelques années par des scandales en raison de leur gestion trouble et, surtout, particulièrement virulentes dans leur rejet des médecines alternatives. Le choix de ces intervenants illustre encore une fois **le** manque d'ouverture et de curiosité de l'Ordre, et sa promptitude à soutenir les initiatives propres à discréditer les traitements non-conventionnels. (.....)

Concernant les médecines mises en cause, le flou demeure ; il est d'ailleurs un élément-clé de la stratégie d'amalgame.

Pour Jean Brissonnet, ces pseudo-médecines sont pratiquées « *dans l'assentiment général* » – certaines sont même remboursées par la Sécurité sociale [si elles sont exercées par des médecins conventionnés] –, et leur

---

16 « Dérives thérapeutiques : Du phénomène de mode aux sectes », dossier d'Arlette Chabrol, *Le Bulletin de l'Ordre des médecins*, avril 2008, p. 8, téléchargeable à l'adresse :

[www.prevensectes.com/derivestherapeutiques.pdf](http://www.prevensectes.com/derivestherapeutiques.pdf)

17 [sectes-info.com/3.html](http://sectes-info.com/3.html)

influence sur le corps médical ne cesse de croître.

Ainsi, « *dans les Bouches-du-Rhône, près de 11 % des praticiens inscrits au Tableau de la médecine générale déclarent désormais pratiquer à temps partiel ou complet l'homéopathie, l'acupuncture ou l'ostéopathie* », s'émeut ce personnage !<sup>18</sup> (.....)

L'auteur du dossier concède que la position de Jean Brissonnet, physicien à la retraite, blogueur et essayiste, est un peu extrême, évoque une attitude plus ouverte : celle du ministère de la Santé, qui s'apprêtait alors (en avril 2008) à créer le Groupe d'appui technique (GAT) sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique dans le but d'« évaluer » et de « classifier » ces pratiques. On a vu ce qu'il en était, en fait d'ouverture d'esprit : il semble que l'objectif du GAT soit surtout d'établir, via les expertises de l'Inserm, la dangerosité des pratiques jugées « illusoires » par la Miviludes et l'Ordre des médecins, de manière à pouvoir les interdire, et de mettre en place un cadre strict autour des « dérives » les plus populaires (homéopathie, ostéopathie, acupuncture, mésothérapie – reconnues par l'Ordre comme « orientations » mais non comme spécialités médicales), pour s'assurer qu'elles n'empiètent pas sur les protocoles et les traitements validés par une AMM, autrement dit sur le territoire de l'industrie pharmaceutique.

Revenons à présent à ce que l'Ordre lui-même a à dire sur le sujet, en la personne de l'un de ses éminents représentants, le Dr Irène Kahn-Bensaude, vice-présidente du Conseil national de l'Ordre<sup>19</sup>, qui a en charge tous les dossiers de charlatanisme (.....)

---

18 « Dérives thérapeutiques : Du phénomène de mode aux sectes », dossier d'Arlette Chabrol, *Le Bulletin de l'Ordre des médecins*, avril 2008, p. 9, téléchargeable à l'adresse : [www.prevensectes.com/derivestherapeutiques.pdf](http://www.prevensectes.com/derivestherapeutiques.pdf)

19 Le Dr Kahn-Bensaude est également, comme on l'a dit, **présidente du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Paris, et a été présidente de la section Santé publique au Conseil national de l'Ordre de 2005 à 2009.**

« Fumeuses », les théories évoquées par le Dr Kahn-Bensaude le sont d'autant plus qu'elle ne prend pas la peine de préciser de quelles théories il s'agit : il en résulte qu'il peut s'agir de n'importe lesquelles. (.....)

Ce n'est donc pas tant la répression des dérives sectaires qui occupe le Dr Kahn-Bensaude que la répression des dérives thérapeutiques en général, dérives mal déterminées qui pourraient englober toutes les médecines alternatives, objet du regrettable « engouement » actuel de la population. Le Dr Kahn-Bensaude s'est-elle un jour demandé si cet « engouement » avait le moindre rapport avec la faillite de notre médecine de troupeau ? A-t-elle envisagé un instant que ces « techniques censées apporter santé et bien-être », comme les qualifie l'auteur du dossier, avec les années de recul et d'expérience dont elles bénéficient, puisse remplacer avantageusement les produits chimiques et leurs effets secondaires souvent dévastateurs ? S'est-elle une seule fois posée la moindre question à ce sujet et a-t-elle interrogé des malades enfin guéris ?

Mais la Miviludes a réponse à tout : « Chacun a le droit d'avoir ses croyances et même de défendre ses idées, déclare le Dr Grunwald. En revanche, s'il s'agit de prescrire une thérapeutique à autrui, cela ne peut pas reposer sur des croyances ! ». Peut-être le Dr Grunwald pourrait-il modérer son indignation en considérant que la plupart des médecines non conventionnelles reposent non sur des « croyances » ésotériques mais sur l'observation empirique, et que si leur pratique subsiste ou se développe, c'est parce que ceux qui les utilisent y trouvent un bénéfice ?(.....)

### La question des vaccins

Lorsqu'on découvre ce qui s'est dit lors des réunions de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Opeps), réunions qui se sont tenues en juin et septembre 2007 pour permettre au Sénat de préparer la future politique

vaccinale de la France, on ne peut être que consterné. Il faut lire le Rapport<sup>20</sup> du sénateur Paul Blanc pour constater à quel point les dés sont pipés : de toute évidence, les sénateurs ignorent (ou feignent d'ignorer) l'envers du décor construit autour des vaccins et n'ont aucune intention d'appliquer un quelconque principe de précaution.(.....)

Michel Schiff, psychosociologue, chercheur honoraire au CNRS, constatait déjà en 1998 que : « Un bon exemple de calomnie contre le non-conformisme en matière médicale est l'accusation de "secte". [...] L'accusation formelle ou informelle de constituer une "secte" est fondée sur le seul fait d'être en dissidence par rapport à l'orthodoxie médicale française du moment.

(..... )

C'est en effet à une véritable chasse aux sorcières que se livre la Miviludes, avec tout l'appareil de propagande d'un État totalitaire.

Cela fait plus de quinze ans que les partisans d'une médecine « tout chimique », otages des lobbies pharmaceutiques, essaient d'installer la confusion entre les sectes et les médecines alternatives. Il inquiétant de voir la façon dont la Miviludes a réussi à tromper la presse au point de devenir le pivot central de cette campagne de désinformation

L'élargissement constant de la notion de dérive sectaire

Nous avons été nombreux à nous réjouir de la démission de M. Fenech lorsqu'il a été élu député UMP du Rhône en juin 2012, malgré ses démêlés avec la justice et quelques jours après sa condamnation par la 17e Chambre du tribunal correctionnel de Paris. Pour lui succéder à la tête de la Miviludes, le Premier ministre a nommé Serge Blisko, médecin généraliste, ancien député PS de Paris, ancien vice-président du groupe d'études sur les sectes à l'Assemblée nationale, qui a pris ses nouvelles fonctions en août en déclarant vouloir s'inscrire « dans la

---

20 « Vaccins : convaincre et innover pour mieux protéger », Rapport n° 476 (2006-2007) de M. Paul BLANC, fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, déposé le 28 septembre 2007

tradition de la maison ». Cela n'augurait rien de bon quand on sait les mensonges, les dénonciations et les accusations gratuites qui sont la règle à la Miviludes. Et, à peine en fonction, Serge Blisko a commencé par exprimer son hostilité à l'égard des campagnes anti-vaccination, un moyen « sectaire » parmi d'autres de s'attaquer à « tout ce qui fait notre médecine rationnelle ». Le ton était donné.

(...). On ne s'attendait pas, en revanche, à ce qu'il apporte à la définition de la dérive sectaire une nouvelle nuance qui transforme aussi radicalement le sens que nous lui donnons : « [...] ce qui caractérise la dérive sectaire d'aujourd'hui, dit-il, c'est la notion d'emprise mentale exercée sur une personne par une autre, peu importe le cadre dans lequel s'effectue cette emprise et la nature des activités suivies. Cette évolution explique qu'on puisse parler de dérive sectaire même dans une relation entre deux individus ; cela est particulièrement vrai dans le domaine de la santé. » La secte telle qu'on l'imagine, comme communauté, disparaît au profit d'un dangereux tête-à-tête : n'importe quel médecin qui nous proposerait des traitements alternatifs devient ainsi potentiellement dangereux.

Le 11 janvier 2013, nous avons appris par *francetvinfo* que l'indemnité du président de la Miviludes a été largement multiplié par deux, passant ainsi de 1 800 à 4 000 euros, soit une augmentation de 122 %. En période de crise, c'est un comble !

(.....)

Un espoir

Quelques jours avant la constitution de la Commission d'enquête sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé, le Centre d'analyse stratégique, institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre, publiait une note d'analyse particulièrement encourageante car objective, précise, offrant une vision humaine, progressiste et audacieuse de la santé publique. Affirmant l'efficacité des médecines non-conventionnelles

dans certains domaines où notre système de santé est quant à lui défaillant – prévention, traitement des maladies chroniques – les auteurs s'inspirent des modèles étrangers pour formuler un ensemble de propositions destinées à favoriser « l'hybridation des savoirs allopathiques et non-conventionnels ». Il s'agit d'encourager l'émergence d'une médecine intégrative et personnalisée qui pourraient « contribuer aux objectifs nationaux de santé publique ». Seule ombre au tableau, la présence à l'arrière plan de la Miviludes, qui pourrait fournir par exemple une liste des pratiques inefficaces ou dangereuses. Le texte, cependant, ne rentre pas dans le jeu de la mission antisectes et rappelle de garder à l'esprit que « l'escroquerie et la mise en danger des patients sont marginales ». Espérons que le gouvernement saura apprécier la valeur de cette note d'analyse et des propositions qu'elle contient, et que la Miviludes ne fera pas échouer des réformes qui pourraient redonner du sens à notre système de santé.(..... )

Au cours des siècles, ne pouvant tolérer les dérives de ceux qui s'écartent du système de pensée en place, les hommes de pouvoir ont toujours trouvé de nombreux moyens de bâillonner ou d'empêcher de « nuire » ceux qui ont osé penser et agir autrement.

Dans notre pays, « exportateur » des droits de l'homme, la plupart des gens estiment que l'Inquisition est une pratique du passé puisque nous ne torturons plus au nom de Dieu. Mais nous torturons encore, médecins et patients, au nom d'une soi-disant science médicale dont on peut chaque jour constater non seulement les limites, mais aussi les méfaits.

(.....)

.

C'est, en vérité, un miracle que la sainte inquisition scientifique n'ait pas encore totalement étranglé la saine curiosité de la recherche et qu'il existe encore des chercheurs qui osent braver ses interdits.